

Délibération n°240705\_52

Séance du Conseil d'administration du 5 juillet 2024

Nombre de membres composant le conseil (effectif statutaire) : 28

Nombre de membres en exercice : 28

Membres présents : 14

Membres représentés : 2

Pour :

**DÉCISION**

AVIS

INFORMATION

**Projet INTERREG VI-A FRANCE-SUISSE 2021-2027 MAOTIAL**

**Vu** la réglementation pour la soumission des programmes INTERREG VI FRANCE-SUISSE 2021-2027 ;

**Vu** le dépôt du projet MAOTIAL.

**Considérant que** le projet MAOTIAL vise à développer et appliquer la technologie d'anodisation assistée par micro-arcs, appelée « MAO », au traitement de composants spécifiques industriels (ex. pistons de moteur, éléments horlogers). Cette technologie vise à conférer des propriétés techniques et/ou esthétiques aux surfaces des composants et à améliorer leur tenue à la corrosion et/ou une résistance à l'usure.

**Considérant que** le procédé MAO sera modifié (choix de la chimie d'électrolyte), ajusté (paramètres électriques) de manière à permettre l'obtention de propriétés de surface des pièces satisfaisant les cahiers des charges respectifs des partenaires industriels. L'objectif du projet dépasse largement la faisabilité de la technologie, elle intègre le développement de la technique jusqu'à une échelle semi-industrielle afin de faciliter son transfert chez les partenaires industriels.

**Considérant que** le consortium du projet est Anomax et UTBM pour la France, ainsi que la HE-ARC et coloral pour la suisse ; L'UTBM sera en charge de la gestion administrative du projet en tant que chef file France et UTBM devra réaliser les caractérisations structurales, microstructurales des échantillons réalisés par l'ensemble du consortium ; Pour mener à bien ce projet, l'UTBM mettra à disposition les moyens de caractérisation de la plateforme SUFACE.

Considérant que le budget prévisionnel du projet et son plan de financement sont les suivants :

DEPENSES	Montant	RESSOURCES	Montant	%
<b>Personnel (Charges comprises)</b>	<b>72 395,77</b>	<b>FEDER</b>	<b>211 291,60</b>	<b>80,0%</b>
Permanents UTBM	72 395,77			
Contractuels recrutés spécifiquement pour le projet	0,00			
<b>Frais externes</b>	<b>180 859,37</b>	<b>Autofinancement UTBM</b>	<b>52 822,90</b>	<b>20,0%</b>
Frais de déplacements	10 859,37			
Frais extérieurs	140 000,00			
Fonctionnement	30 000,00			
<b>Frais de bureau et frais administratifs (15% des frais de personnel)</b>	<b>10 859,37</b>			
<b>Total des dépenses</b>	<b>264 114,50</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>264 114,50</b>	<b>100%</b>

Le Conseil d'administration

**DECIDE**

- D'approuver le projet INTERRAG VI France-SUISSE 2021-2027 MAOTIAL ainsi que son budget prévisionnel et son plan de financement.

Abstention(s) : 0  
Votants : 16  
Blanc(s) ou nul(s) en cas de vote à bulletin secret : 0  
Suffrages exprimés : 16  
Pour : 15  
Contre : 1

La présente délibération est adoptée.

Fait à Sevenans,  
le Directeur  
Ghislain MONTAVON

